



Seloncourt Dynamique et Solidaire
Le bulletin N° 6 de l'association

Retrouvez l'ASDS sur www.seloncourt.net

Notre Association Seloncourt Dynamique et Solidaire s'est dotée d'un site web et d'une adresse internet simple à retenir www.seloncourt.net.

Ce site, réalisé et administré par nos propres soins, constitue un complément indispensable à nos publications. Vous y trouverez des développements plus complets des sujets abordés sur nos bulletins et bien d'autres concernant l'actualité communale. Nous mettons à votre disposition des documents importants concernant les projets en cours et sur lesquels vous n'êtes pas consultés comme, par exemple, le projet de centre ville, le lotissement du clos Boutonneret ou les « échos des commissions » ...



Visitez régulièrement notre site internet, vous serez informés et vous pourrez vous y exprimer. Nous y défendons nos idées et nos propositions par des actions critiques et constructives.

Un système d'abonnement, (Flux RSS) vous permet d'être averti des évolutions du site.



Vous le savez déjà, notre association est issue de la liste de gauche **Seloncourt Dynamique et Solidaire**, elle a pour but de défendre les **valeurs de gauche et d'écologie** et nous ne sommes affiliés à aucun parti.

Nous soutenons nos quatre élus de la liste **Seloncourt dynamique et solidaire**, d'une part, mais nous tenons également à informer chaque seloncourtois des projets municipaux dans un esprit de démocratie participative, atout indispensable pour **construire** un programme cohérent pour notre ville. C'est pour cela que nous sollicitons votre avis sur chaque proposition.

Nos **moyens financiers** proviennent des seules **cotisations** des adhérents et sont utilisés pour réaliser nos **publications**, que nous **écrivons, mettons en page imprimons et distribuons, et maintenant, publions nous mêmes sur internet.**

Pour être informé de l'actualité municipale et accéder à tout notre espace web, adhérez à l'ASDS.

**Un nouveau projet « centre ville » à 3,6 M€ :
Un enterrement de première classe pour la
rénovation promise du centre ancien**

Ce nouveau projet d'aménagement du centre-ville, proposé par la majorité municipale, n'est pas le résultat d'une réflexion préalable sur un schéma d'urbanisme nous projetant dans les 10 à 15 ans à venir.

Tout ce qui constitue le tissu urbain de Seloncourt : zones et types d'habitat, place du commerce dans la cité, circulation, services publics (mairie, poste), services à la personne (CCAS, maison médicale), écoles, installations sportives, lieux de convivialité, espaces verts, doit être étudié et faire l'objet d'un projet fondé sur l'existant, bien sûr, mais surtout sur les nouvelles infrastructures à construire. Tout doit être réfléchi en considérant le lieu d'implantation, l'architecture, l'intégration à l'environnement, les flux de circulations intégrant les handicapés, les piétons, les cyclistes et les transports en commun.

C'est seulement à l'issue de ces réflexions, **conduites dans un esprit de concertation avec les habitants**, que les études sérieuses peuvent commencer.

Cette phase primordiale, avant toute réalisation, a encore une fois été oubliée par la majorité municipale qui n'a toujours pas tiré les leçons des incohérences de

ses réalisations passées (crèche) et en cours (installations sportives).

L'ASDS a fait de nombreuses propositions : éco quartier à la place du stade actuel, création d'un pôle sportif, d'une maison médicale, de jardins partagés, une meilleure gestion des espaces verts et des milieux naturels...

Que dire de ce projet d'aménagement ?

- Le réaménagement de la rue du général Leclerc est nécessaire : suppression des ilots centraux (installés il y a peu par cette même majorité municipale), réduction de la vitesse, création d'une indispensable piste cyclable.
- La réalisation d'une place devant la mairie devrait être l'occasion d'une 'découverte' du Gland plutôt que l'inverse.
- Trop de parkings prévus (derrière la mairie, devant l'école, le stade, rue du château d'eau, à la place de la maison détruite). Ne vaudrait-il pas mieux quelques places devant les commerces (zone bleue), et mieux utiliser le parking de la place Croizat, avec un accès piétons et cyclistes ? Les parkings devant les écoles posent un problème de sécurité.
- Ce projet, qui devait au départ intéresser les rues du Centre, Viette, du Presbytère, du Château d'Eau,

finit par négliger complètement ce quartier ancien qui en a pourtant bien besoin.

- **Enfin, son coût exorbitant, 3,6 millions d'euros**, ne prend pas en compte l'enfouissement des réseaux, la consolidation du pont, ...

Ce projet a été confié à un cabinet d'études qui a travaillé avec les seuls adjoints concernés et sans consultation des citoyens. Il ne répond pas à la demande initiale qui concernait le centre ancien, ce qui explique son manque de cohérence. Aucune concertation préalable n'a été conduite par les élus de la majorité qui ne le présentent ni le commentent dans les réunions de présentation, cette tâche étant dévolue systématiquement au cabinet d'urbanisme.

Et contrairement à ce qui a été annoncé, les commissions n'ont pas pleinement participé, sinon, nous le saurions !

Une étude est en cours par ce même bureau d'étude sur la circulation rue de la Melenne et de ses environs, la prudence est de mise et nous demandons la participation des habitants du quartier.

Les bébés peuvent-ils voter !

Le bureau de vote situé dans l'ancienne école du Haut des Roches a vécu ! La municipalité a décidé de le transférer dans la structure multi accueil des Bouchoutots. Pourquoi une telle décision ? Faire venir des centaines d'électeurs dans un lieu où le lendemain se trouveront des bébés et enfants en bas âges n'est pas faire œuvre de prudence sanitaire. Même si on ne parle plus d'épidémie de grippe A, il existe bien d'autres virus et il nous semble que ce lieu est mal choisi. Alors faut-il, pour flatter l'égo de la municipalité, prendre un risque inutile à l'égard de nos jeunes enfants, dans ce faire-valoir.

Nous pensons que la prudence devrait être de mise et que l'ancien bureau de vote convenait parfaitement.

Ah ! Si les bébés pouvaient voter !

Le MUR de Seloncourt

Attristant et révoltant, la réponse de la majorité municipale à un problème de délinquance.

Ce lieu est (était) un passage piéton, situé rue sous les vignes, reliant Seloncourt au quartier des champs Montants et notamment au collège des Hautes Vignes. Sous le prétexte de la dangerosité des escaliers, considérant cet endroit comme un foyer d'incivilités et comme une des zones de trafics, ils murent l'ensemble.

Symboliquement, cette façon d'ériger un mur entre deux quartiers, quand bien même l'un ne fait pas partie de Seloncourt et qu'il est jugé négativement, n'est-elle pas significative d'une volonté de stigmatisation de ce quartier par la majorité ?

Bien sûr, on ne peut nier la gêne que rencontrent les riverains, mais cette méthode déplace les problèmes et néglige la nécessaire solidarité entre les communes et les habitants. On ne doit pas faire preuve d'angélisme. Les actes de délinquances doivent être sanctionnés, mais ils sont la manifestation de troubles sociaux qu'aucun mur

ne sauraient y apporter de réponse, encore moins à vouloir cacher la réalité.

C'est aussi un moyen singulier pour le maire de défendre le collège de Seloncourt !



« Tout homme a vu le mur qui borne son esprit » Alfred de Vigny

Garder la mémoire des faits.

- Signature par le maire d'une convention de maîtrise d'œuvre avec une société d'Ingénierie **avant même que le projet ne soit accepté par le conseil municipal !**
- Réponses inadaptées aux besoins et aux souhaits des Seloncourtois, **car on ne leur demande rien ! sauf d'aller voter une fois tous les 6 ans.**
- Méconnaissance inquiétante des besoins futurs en équipements nécessaires à une ville de 6000 habitants : **maison médicale, éco-quartier, pôle sportif, pistes cyclables, jardins ouvriers...**
- Refus de prendre la **seule décision de niveau communal** qui pouvait encore sauver le collège avant que ne disparaisse la carte scolaire : y affecter l'ensemble des jeunes seloncourtois en âge de le fréquenter.

Pour être informé de l'actualité, apporter et défendre vos idées et participer, adhérez à l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Contactez nous simplement par courrier ou depuis notre site www.Seloncourt.net

ou par email, asds@seloncourt.net

Cotisation modeste fixée à 15 € à adresser à : A.S.D.S. 6 bis rue de la Chènevrière 25230 Seloncourt

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :